

CONSEIL DE L'EUROPE

COMITÉ DES MINISTRES

RECOMMANDATION N° R (94) 8

DU COMITÉ DES MINISTRES AUX ÉTATS MEMBRES

CONCERNANT L'APPLICATION PRATIQUE DE L'ACCORD EUROPÉEN SUR LA TRANSMISSION DES DEMANDES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE

*(adoptée par le Comité des Ministres le 8 septembre 1994,
lors de la 516^e réunion des Délégués des Ministres)*

Le Comité des Ministres, conformément aux dispositions de l'article 15.b du Statut du Conseil de l'Europe,

Eu égard à l'Accord européen sur la transmission des demandes d'assistance judiciaire, conclu à Strasbourg le 27 janvier 1977 (ci-après dénommé «l'accord»);

Estimant qu'il est souhaitable de supprimer les obstacles qui entravent l'accès à la justice civile à l'étranger et de permettre à des personnes économiquement défavorisées de mieux faire valoir leurs droits dans les Etats membres;

Convaincu que la ratification de l'accord par un grand nombre d'Etats permettra d'atteindre ce but;

Eu égard aux problèmes posés par l'application pratique de l'accord du fait de l'utilisation de formulaires différents pour les demandes d'assistance judiciaire dans les Etats membres;

Estimant que les gouvernements peuvent adopter des mesures complémentaires pour garantir aux demandeurs un accès véritable à la justice,

Recommande aux gouvernements des Etats membres :

- a. de signer et de ratifier l'accord dans les plus brefs délais, s'ils ne l'ont pas encore fait;
- b. de se servir du formulaire reproduit à l'annexe I à la présente recommandation lorsqu'ils transmettent une demande d'assistance judiciaire à une Partie à l'accord et, dans la mesure du possible, d'accepter le formulaire lorsqu'ils en reçoivent un d'une autre Partie;
- c. de veiller à ce que les autorités centrales aident les demandeurs à remplir le formulaire de demande reproduit à l'annexe I ainsi que tout formulaire d'assistance judiciaire exigé par le pays concerné, s'il y a lieu;
- d. de remplir et d'envoyer immédiatement à l'autorité expéditrice le formulaire reproduit à l'annexe II lorsqu'ils accusent réception d'une demande;
- e. si l'autorité expéditrice le demande, de rendre compte de la manière dont se déroule l'examen de la demande;
- f. le cas échéant, d'informer le tribunal ou l'autorité concernée de toutes les questions relatives aux demandes d'assistance judiciaire;
- g. s'il y a lieu, de fournir des informations pour permettre au demandeur de prendre contact avec un avocat;
- h. de traduire le formulaire reproduit à l'annexe I et d'envoyer une copie de la traduction au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe qui veillera à ce qu'une copie en soit envoyée à toutes les autorités centrales désignées par l'accord;

- i. de fournir, si possible, un avocat s'exprimant dans une langue comprise du demandeur;
- j. s'il y a lieu, d'envisager de mettre en place des procédures permettant de traiter rapidement en cas d'urgence des demandes d'assistance judiciaire;
- k. en cas d'urgence, d'accepter des demandes transmises à l'aide de moyens modernes de télécommunication tels que le télécopieur et d'informer, par tout moyen approprié, le tribunal ou l'autorité concernée par la procédure du fait qu'une demande d'assistance judiciaire va être présentée.

Annexe I à la Recommandation n° R (94) 8

*Formulaire de demande d'assistance judiciaire à l'étranger
à utiliser lors d'une demande faite en vertu de l'Accord européen sur la transmission
des demandes d'assistance judiciaire (Série des traités européens n° 92)*

Les questions 1 à 5 du présent formulaire doivent être complétées et renvoyées à¹

.....
.....

(l'autorité expéditrice). Lorsque ce formulaire aura été rempli, il sera adressé par l'autorité expéditrice au pays dont vous sollicitez l'assistance judiciaire.

1. Renseignements concernant le demandeur:

a. Nom/identité ou raison sociale (s'il s'agit d'une personne morale)

b. Prénoms

c. Adresse (s'il ne s'agit pas de votre résidence habituelle, veuillez donner aussi l'adresse de votre résidence habituelle)

.....

d. Profession

e. Nationalité/siège (s'il s'agit d'une personne morale)

.....

f. Situation de famille (marié, divorcé, célibataire, en concubinage)

.....

g. Personnes à charge (enfants ou autres personnes sous votre dépendance)

.....

h. Langues que vous comprenez

2. Renseignements concernant la partie adverse (si ces renseignements vous sont connus):

a. Nom/identité ou raison sociale (s'il s'agit d'une personne morale)

b. Prénoms

c. Adresse

.....

.....

1. Avant de donner ce questionnaire aux demandeurs, l'autorité expéditrice doit faire figurer son nom et son adresse à cet endroit.

- d. Profession
- e. Nationalité/siège (s'il s'agit d'une personne morale)
3. Renseignements concernant la procédure à l'étranger:
- a. S'agit-il d'un procès en cours devant un tribunal à l'étranger?
- Dans l'affirmative, indiquez, si vous les connaissez:
- i. le numéro d'enregistrement du procès
- ii. les dates d'audience
- iii. le nom et l'adresse de ce tribunal
-
-
- b. Qui a pris l'initiative du procès?
- c. Etes-vous d'ores et déjà assisté d'un avocat dans ce pays ou à l'étranger? (dans l'affirmative, indiquez nom, adresse, n° de téléphone, n° de fax)
-
-
-
- d. Si vous n'êtes pas assisté d'un avocat à l'étranger, souhaitez-vous, dans les pays où cette possibilité existe¹, choisir votre propre avocat ou recevoir l'aide du Bureau d'assistance judiciaire ou du tribunal pour vous aider à effectuer ce choix?
- e. Si le procès porte sur une décision qui a déjà été prise par une autorité judiciaire (par exemple appel, opposition, exécution d'une décision), spécifiez:
- i. le nom et le lieu de l'autorité judiciaire
-
-
- ii. la date de la décision
- iii. la date à laquelle vous avez reçu cette décision
- Prière de joindre une copie de cette décision au formulaire de demande d'assistance judiciaire.**
- f. Décrivez les faits qui sont à l'origine de l'affaire et expliquez brièvement pourquoi vous intentez l'action ou y êtes défendeur. Quels sont les motifs de l'autre partie pour intenter l'action ou y être défendeur? Veuillez résumer les faits, éventuellement dans un document distinct. **Veillez fournir des copies de tous documents pertinents pour l'action en justice**
-
-
-
-
-
- g. Donnez brièvement des renseignements concernant la nature du procès (par exemple montant réclamé par vous-même ou par l'autre partie, affaire de divorce, procédure administrative)
-
-

1. Dans certains pays, les personnes bénéficiant de l'assistance judiciaire doivent être assistées d'un avocat choisi par l'instance appropriée.

4. Situation financière du demandeur :

N.B. Lorsque le pays dont vous sollicitez l'assistance judiciaire exige, en plus du présent formulaire de demande, de remplir son propre formulaire d'assistance judiciaire et de consultation juridique, veuillez ne pas remplir la partie 4 de ce formulaire.

Lorsque la partie 4 est complétée, il est indispensable de joindre à la présente demande des documents probants (déclaration de revenus, créances/dettes, feuille d'impôt, etc.).

A. Revenus du demandeur et du conjoint/concubin (indiquez si les montants sont mensuels ou annuels)

- i. salaire
- ii. allocations de chômage et de sécurité sociale
- iii. pensions
- iv. aliments dus (par qui, quel montant ?)
- v. autres revenus de quelque source que ce soit (par exemple provenant d'un autre travail, revenus non tirés d'un travail tels que des loyers, revenus provenant du capital, etc.)

B. a. Dépenses du demandeur et du conjoint/concubin (indiquez si les montants sont mensuels ou annuels)

- i. pour le logement (par exemple loyer, hypothèque ou remboursement de prêts)
- ii. autres dépenses (par exemple personnes à charge, pensions alimentaires)
- iii. dettes (type de dette, montant des échéances, montant total)

b. Certaines de ces dépenses sont-elles déductibles fiscalement ? Lesquelles ?

C. Capital du demandeur et du conjoint/concubin

- i. propriétés immobilières (par exemple maison, appartement)
- ii. autres propriétés (par exemple compte en banque, valeurs mobilières)

D. Avez-vous d'autres possibilités de financement, y compris par une assurance, qui pourraient couvrir les frais de procédure ou une partie d'entre eux ? Le cas échéant, veuillez donner des détails et joindre des copies de tous documents pertinents

.....

5. Déclaration :

Je certifie que les informations contenues dans ce formulaire sont véridiques et exactes¹

- a. date
- b. lieu
- c. signature du demandeur

6. Informations à donner par l'autorité expéditrice :

- a. numéro d'enregistrement du demandeur
- b. personne chargée de la demande dans l'autorité expéditrice (nom, adresse, n° de téléphone, n° de fax)

¹ Veuillez noter que toute déclaration fausse ou incomplète peut être préjudiciable au demandeur (par exemple suppression de l'assistance judiciaire, pénalités, responsabilité civile, sanctions pénales).

Annexe II à la Recommandation n° R (94) 8

*Formulaire d'accusé de réception d'une demande faite en vertu
de l'Accord européen sur la transmission des demandes d'assistance judiciaire (STE n° 92)
(à retourner par l'autorité centrale réceptrice)*

Expéditeur: autorité centrale réceptrice de (insérer le nom de votre pays)

Destinataire: autorité expéditrice de (insérer le nom de l'autorité expéditrice)

J'accuse réception de votre demande, n° de référence, date
Cette demande est examinée dans nos services sous la référence

Pour de plus amples informations concernant cette demande, prière de contacter (nom, adresse, télécopieur,
télax, téléphone)
.....

(S'il y a lieu) Le dossier a été transmis/sera transmis à (par exemple le Bureau de l'assistance judiciaire) (nom,
adresse, fax, télax, téléphone).....
.....

Date

Lieu

Signature et/ou cachet de l'autorité centrale requise
.....